



N° CA-29/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025**

Le 10 octobre 2025 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 30 septembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Lounes ADJROUD à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Sabine DIDELOT.

Était présent avec voix consultative : Pierrick SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Nomination d'un membre de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des logements (CALEOL).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2025

DÉLIBERATION

Objet : Nomination d'un membre de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des logements (CALEOL).

Le Conseil d'Administration,

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat,
Vu les dispositions des articles L.441-2 et suivants, R.441-9 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation et les nouvelles dispositions de l'Article 75 de la Loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 ainsi que celles de la Loi Elan publiée le 24 novembre 2018 et à application immédiate.

Considérant que suite à la démission de Monsieur Thierry CAMPOS, Monsieur Vincent GAUDIN, Coordinateur territorial 92 Sud de l'association « Les Petits Frères des Pauvres », a été désigné membre du Conseil d'Administration de l'OPH Vallée Sud Habitat en qualité d'« association agréée » dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, lors de la séance du 10 avril 2025.

Vu la composition de la CALEOL à six membres, conformément au Règlement Intérieur de la CALEOL qui impose la représentativité suivante :

Avec voix délibérative :

« Outre les 6 membres qui composent la commission, siègent de droit :

- Le Maire de la commune d'implantation des logements à attribuer ou son représentant,
- Le Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris ou son représentant,
- Le Préfet ou son représentant.

Il est rappelé que le Règlement de la CALEOL, en vigueur à ce jour, détermine la qualité des six membres :

- 4 membres élus parmi les élus et personnes qualifiées.
- 1 membre représentant les locataires.
- 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales. »

Avec voix consultative :

« Un représentant des organismes bénéficiant de l'agrément relatif à l'ingénierie sociale, financière et technique prévue à l'article L. 365-3, désigné dans les conditions prévues par décret ».

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

prend acte de la nomination de Monsieur Vincent GAUDIN au sein de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) en sa qualité de représentant d'« association agréée » dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, membre de droit.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 octobre 2025
Reçue en Préfecture le 17 octobre 2025
Certifiée exécutoire le 17 octobre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale